



## INDUSTRIE MECANIQUE

# TECHNICIEN.NE EXPERT.E APRES-VENTE VÉHICULES UTILITAIRES ET INDUSTRIELS

RNCP : 37071 –  
échéance 23/11/2027  
Rome : I1603



**ALTERNANCE**

AVEC LE TFP – NIVEAU 5



Le métier, les objectifs de la formation et les compétences visées

Le Technicien Expert Après-Vente Véhicules Utilitaires et Industriels a la capacité d'intervenir sur tous types de véhicules, y compris sur les véhicules disposant des dernières technologies.

Il réalise le diagnostic et la remise en conformité d'un ensemble de systèmes et intervient notamment sur les pannes complexes :

- Des moteurs thermiques (diesel, gaz et carburants alternatifs)
- Des systèmes d'injection, de suralimentation et de dépollution
- Des systèmes multiplexés
- Des systèmes de confort, de sécurité et de liaison au sol
- Des systèmes mécaniques (les chaînes cinématiques, le freinage, les suspensions...)
- Des éléments constitutifs de la chaîne de traction d'un VE/VH
- Des organes d'équipement des véhicules utilitaires et industriels

Il maîtrise l'utilisation des outils de mesure et de diagnostic. Il est capable de mettre en œuvre une méthode de diagnostic en prenant en compte l'interaction des systèmes.

Il est le référent technique pour l'ensemble des acteurs de l'après-vente. Il vient notamment en appui du conseiller client après-vente pour apporter son expertise technique.

Pour maîtriser les nouvelles technologies, en perpétuelle évolution, le « Technicien Expert Après-Vente Véhicules Utilitaires et Industriels » suit régulièrement des formations. Il peut ensuite transmettre ses nouvelles connaissances à ses collègues.

Il intervient dans les entreprises qui réalisent régulièrement des opérations de diagnostic électriques et électroniques.



## Contenus

RNCP37071BC01 - Diagnostic et maintenance des organes d'équipements et accessoires des véhicules utilitaires et industriels

RNCP37071BC02 - Diagnostic des systèmes d'injection et de dépollution des véhicules utilitaires et industriels (incluant tous systèmes gaz)

RNCP37071BC03 - Diagnostic, contrôle et remplacement des circuits électriques et multiplexés des véhicules utilitaires et industriels

RNCP37071BC04 - Contrôle et remplacement des composants du système d'injection et de dépollution des véhicules utilitaires et industriels (incluant tous systèmes gaz)

RNCP37071BC05 - Maintenance des systèmes mécaniques des véhicules utilitaires et industriels

RNCP37071BC06 - Diagnostic des systèmes mécaniques des véhicules utilitaires et industriels

RNCP37071BC07 - Diagnostic et intervention sur véhicules électriques et hybrides

RNCP37071BC08 - Conseil et réception clientèle de véhicules utilitaires et industriels

RNCP37071BC09 - Transmission des savoir-faire et connaissances techniques

## Public concerné

Tout public de 16 à 29 ans ainsi qu'adultes éligibles au dispositif de contrat d'apprentissage

## Prérequis

Maîtrise de la langue française : à l'écrit, à l'oral.

Maîtrise des 4 opérations de base en mathématiques.

Candidat titulaire d'un Bac Professionnel Maintenance des véhicules option B véhicules de transport routier ou ayant accompli le cycle complet d'études conduisant au Bac Professionnel Maintenance des véhicules option B sous réserve que le candidat ait satisfait à des tests d'aptitude et de motivation.

## Modalités d'accès

Entretien et test de positionnement à l'entrée en formation

Avoir signée un contrat d'apprentissage avec une entreprise de la branche des services de l'automobile

## Méthodes et modalités d'évaluation

Les candidats sont évalués tout au long du cycle de formation sur l'ensemble des blocs de compétences qui constituent le TFP CP, soit selon le bloc de compétence par :

- des études de cas - un questionnaire - des mises en situation professionnelle.

A la fin du cycle de formation les candidats sont évalués lors d'un entretien par un jury au vu :

1. D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)

2. D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat

## Personne en situation de handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

## Tarif

Selon niveau de prise en charge OPCO

## Financements

Pour les salariés : nous contacter pour modalités de financement

## Lieu

Lycée Alfred Mongy  
129 rue de la Briqueterie  
59700 Marcq en Baroeul

## Intervenants

Formateurs experts dans le domaine.

## Durée de la formation

Durée en centre de formation : 735h

### **Délai d'accès à la formation :**

Entrée possible, après entretien de positionnement : 15 jours à 1 mois à compter du démarrage de l'action de formation.

1 session de formation par an.

## Modalité de formation

Alternance centre de formation et entreprise

## Réunions d'informations collectives au lycée

Nous consulter

## Pour + d'infos

Retrouvez l'ensemble de nos dates de sessions et de réunions d'information collectives sur :



## Contactez-nous

**GRETA Lille Métropole**

@ contact.greta-lille@ac-lille.fr

☎ 03 20 74 67 10

**Deru Bastien**

Conseiller en formation continue

@ Bastien.deru1@ac-lille.fr

☎ 06 58 45 86 80

**Abdeljalil Bouneb**

Assistant de formation

@ Abdeljalil.bouneb@ac-lille.fr

☎ 06 58 45 90 84